

Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau

Délégation Territoriale de

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Metz, le 26 novembre 2018

SDEA 4 rue du Général Stuhl 57230 BITCHE

Objet : Dossier de déclaration concernant la pose d'une conduite d'assainissement en traversée

du ruisseau du « Dorfbach » sur le ban communal de EPPING/ URBACH.

<u>P.J</u>:

Monsieur.

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante

Pose d'une conduite d'assainissement en traversée du ruisseau du « Dorfbach » sur le ban communal de EPPING / URBAH.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau :21 novembre 2018
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2018- 00505
- Dossier réalisé par : SDEA de Bitche

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de l'environnement.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de EPPING / URBACH où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

- Mairie de Epping / Urbach

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER